



---

**Don de titres cotés en bourse au Musée du Nouveau-Brunswick**

**LETTRE D'INSTRUCTIONS ET D'AUTORISATION OBJET : TRANSFERT DE TITRES**

Nom du donateur : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Téléphone (domicile) : \_\_\_\_\_ Téléphone (cellulaire) : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Nom de l'institution effectuant le transfert des titres : \_\_\_\_\_

Numéro de compte à l'institution cédante : \_\_\_\_\_

Symbole boursier des titres : \_\_\_\_\_

Pays où les titres sont négociés : \_\_\_\_\_

Nombre d'actions / d'unités : \_\_\_\_\_

**PROCÉDURE POUR EFFECTUER UN DON DE TITRES :**

Demandez à votre courtier de transférer vos titres cotés en bourse au compte du **Musée du Nouveau-Brunswick** no 282-26629-18, CUID no DOMA, DTC no 5002, auprès de RBC Dominion valeurs mobilières, Saint John (N.-B.).

Veillez informer Bobbi-Lynne Miller au MNB de votre don. Veuillez faire parvenir une copie du présent formulaire par courriel à RBC Dominion valeurs mobilières – [michael.d.white@rbc.com](mailto:michael.d.white@rbc.com) – **AINSI** qu'au Musée du Nouveau-Brunswick à [develop@nbm-mnb.ca](mailto:develop@nbm-mnb.ca)

La date de votre don sera celle à laquelle les titres auront été déposés en bonne et due forme dans le compte du Musée du Nouveau-Brunswick auprès de RBC Dominion valeurs mobilières. Les titres seront évalués selon le cours de clôture du jour précédent. Ce montant servira à établir le reçu officiel aux fins de l'impôt sur le revenu.

Une fois votre don évalué, une copie du présent formulaire vous sera retournée indiquant la valeur inscrite sur votre reçu fiscal.

\_\_\_\_\_  
Signature du donateur

\_\_\_\_\_  
Date

Valeur du don : \$ \_\_\_\_\_

Date de réception: \_\_\_\_\_

Approuvé par : \_\_\_\_\_